# 

* Date : 11-02-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004703629
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 30 janvier 2004 a été prononcé la faillite, sur aveu, de Health Care Management-OTC S.A., en abrégé « HCM-OTC », avenue de Neptune 20, à 1190 Forest, numéro d'entreprise 0475.375.620.
Objet social : livreur en pharmacie.
Juge-commissaire : M.-M. Buelens.
Curateur : Walravens, Jean-Pierre, chaussée de Ninove 643, 1070 Bruxelles-7.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, à 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 10 mars 2004, à 14 heures, en la salle G.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) R. Tielemans.